

**Ministry of Health
and Long-Term Care**

Office of the Minister

10th Floor, Hepburn Block
80 Grosvenor Street
Toronto ON M7A 2C4
Tel. 416 327-4300
Fax 416 326-1571
www.ontario.ca/health

**Ministère de la Santé
et des Soins de longue durée**

Bureau du ministre

Édifice Hepburn, 10^e étage
80, rue Grosvenor
Toronto ON M7A 2C4
Téléphone : 416 327-4300
Télécopieur : 416 326-1571
www.ontario.ca/sante



HLTC2966MC-2017-200

Le 28 novembre 2017

D^r Robert Kyle
Président du conseil d'administration
Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
480, avenue University, bureau 300
Toronto ON M5G 1V2

Monsieur,

Je suis heureux de vous écrire à titre de président de l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (fonctionnant sous le nom Santé publique Ontario). Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente énonce mes attentes à l'égard de Santé publique Ontario (SPO) pour l'exercice financier 2018-2019.

En 2018-2019, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le « ministère ») continuera de travailler en partenariat avec les patients, les familles, les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS), les fournisseurs de services de santé et les innovateurs en soins de santé pour transformer notre système de soins de santé aujourd'hui et pour l'avenir. Ensemble, nous nous appuyerons sur une solide fondation pour améliorer les expériences vécues par les patients, accroître l'accès aux soins et réduire les temps d'attente, tout en nous efforçant d'atténuer les disparités en matière de santé. Le document *Priorité aux patients* représente le fondement d'un système de soins de santé intégré permettant de fournir aux patients des soins de calibre mondial plus près de la maison et de distribuer les services équitablement dans la province. Grâce à notre transformation collective des soins de santé, la planification et la prestation des soins locaux auront lieu au niveau communautaire et seront axées sur les patients et leur famille en tant que partenaires clés dans la prestation des soins. Les fournisseurs et les organisations de soins de santé locaux seront habilités à collaborer pour réaliser leur plein potentiel.

Je demande à SPO de déterminer comment elle contribuera à réaliser la vision de *Priorité aux patients* et collaborera avec le ministère et les RLISS pour atteindre notre but commun, qui est de transformer le système de soins de santé de l'Ontario afin d'assurer la meilleure santé pour toute la population.

D^r Robert Kyle

Comme vous le savez, aux termes de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, votre agence a pour mandat de fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques à ceux qui oeuvrent au sein des divers secteurs pour protéger et améliorer la santé de la population ontarienne, ainsi que d'exercer et d'appuyer des activités comme l'évaluation de l'état de santé de la population, d'une part, et la recherche, la surveillance, les études épidémiologiques, la planification et l'évaluation en matière de santé publique, d'autre part.

Le renforcement des soins de santé est une des priorités énoncées dans le Budget 2017 du gouvernement, intitulé *Pour un Ontario fort et en santé*. Afin que les fonctionnaires de l'Ontario fournissent avec assurance des services de soins de santé publics de haute qualité à la population ontarienne, je m'attends à ce que SPO se concentre sur ce qui suit :

- Réaliser efficacement le mandat prévu par la loi de l'agence dans les limites de son enveloppe budgétaire provinciale actuelle.
- Collaborer avec le ministère pour élaborer une stratégie d'au moins trois à cinq ans concernant les services de laboratoire de SPO, y compris des approches de la gestion des coûts tenant compte de son budget approuvé.
- Appuyer le ministère dans la mise en œuvre progressive des nouvelles normes de l'Ontario relatives aux programmes et aux services de santé publique.
- Accroître ses efforts en matière de promotion de la santé et de prévention des maladies chroniques, y compris en traitant les demandes du ministère concernant le soutien de certaines initiatives en matière de politiques dans des domaines de connaissances comme le tabac, le cannabis et l'alcool, conformément aux objets de SPO prévus par la loi.
- Continuer de faire progresser les connaissances en santé publique dans le domaine des maladies infectieuses, y compris en envisageant diverses structures consultatives au sein de SPO afin que les conseils et les compétences s'harmonisent avec le mandat scientifique et technique de l'agence.
- Gérer efficacement les dépenses de SPO de façon à atteindre les objectifs financiers du gouvernement pour assurer l'efficience et la durabilité du conseil.
- Gérer les risques opérationnels, stratégiques et financiers menaçant SPO pour contribuer à la réalisation des objectifs opérationnels.
- Maintenir un service à la clientèle supérieur pour aider les Ontariennes et les Ontariens à obtenir les soins appropriés au moment et à l'endroit où ils en ont besoin.
- Maintenir un système efficace de contrôles et de conformité internes assorti des exigences applicables visant à promouvoir la transparence et la responsabilisation.

Au nom du gouvernement, je tiens à vous remercier, vous et votre personnel, de votre dévouement et de votre travail pour la population de l'Ontario.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le ministre,

D^r Eric Hoskins

- c. c. D^r Peter Donnelly, président-directeur général, Santé publique Ontario
- D^r Robert Bell, sous-ministre de la Santé et des Soins de longue durée
- Roselle Martino, sous-ministre adjointe, Division de la santé de la population et de la santé publique
- D^r David Williams, médecin hygiéniste en chef